

Administration communale de Koerich
2, rue du Château L-8385 KOERICH Tél. : 288 355 200

Dossier suivi par :
Steve Rodesch, tél. : 288 355 220
E-mail : steve.rodesch@koerich.lu
Réf. StR. : 137/2026

Koerich, le 5 octobre 2026

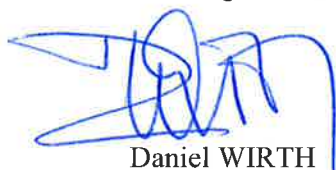
AVIS AU PUBLIC

Art.24 § 1 de la loi du 19 décembre 2008 relative à l'eau

Conformément à l'article 24, § 1, de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau, il est porté à la connaissance du public qu'une demande en autorisation pour :

La gestion des eaux dans le cadre de l'extension d'un site agricole à Koerich (n° dossier : EAU-AUT-26-0993 du 01/10/2026) présentée par AGRO-PROJEKT S. A. à 2, rue Sébastien Conzémus L-9147 ERPELDANGE-SUR-SÛRE pour le compte de Madame et Monsieur GENGLER Carole et Patrick à 11, rue Fockeschlass L-8386 KOERICH a été introduite auprès de l'Administration de la Gestion de l'Eau en date du 19 août 2026.

Le Bourgmestre,



Daniel WIRTH

La Secrétaire,



Nathalie REINERTZ

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Il est certifié que l'avis au public pour la gestion des eaux dans le cadre de l'extension d'un site agricole à Koerich (n° dossier : EAU-AUT-26-0993 du 01/10/2026) présentée par AGRO-PROJEKT S. A. à 2, rue Sébastien Conzémus L-9147 ERPELDANGE-SUR-SÛRE pour le compte de Madame et Monsieur GENGLER Carole et Patrick à 11, rue Fockeschlass L-8386 KOERICH a été publié et affiché pendant 15 jours à la maison communale de Koerich à partir du 6 octobre 2026, conformément à l'article 24, alinéa 1, de la loi du 19 décembre 2008 relative à l'eau.

Le Bourgmestre,



Daniel WIRTH

La Secrétaire,



Nathalie REINERTZ